

Extrait du registre des d Publié le 7 9 SEP. 2025



du Conseil d'administration du Mercredi 24 septembre 2025

Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, régulièrement convoqué, s'est réuni le mercredi 24 septembre 2025, à la Mairie de Bessières (29 Place du Souvenir, 31660 Bessières), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Président.

Date de convocation du Conseil d'administration : le mercredi 17 septembre 2025. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents:

Monsieur Cédric MAUREL, Président - Monsieur Frédéric BONNAFOUS - Madame Marie-Hélène PEREZ -membres élus.

Monsieur Eddy QUÉMET — Madame Jacqueline NICAISE -Madame Emilie PEZET, Madame Marie-Pierre POLITOWICZ, membres nommés.

Absents:

Monsieur Alexandre CHATAIGNER, Madame Elisabeth CORDEIRO, Monsieur Adam BEN BRAHIM, Madame Martine JARLAN

Absents excusés avec pouvoir:

- Composition légale du Conseil d'administration : 11
- Nombre d'administrateurs en exercice : 11
- Nombre d'administrateurs présents : 7
- Nombre d'administrateur représenté : 0

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric BONNAFOUS

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte à 08h35

2025-022 CCAS - Adoption du procès-verbal de la séance du mercredi 09 juillet 2025

Rapporteur : Monsieur le Président

ADOPTE				
Votants : 7	Abstentions: 0	Exprimés : 7	Pour: 7	Contre : 0

Il est proposé au Conseil d'administration d'arrêter le procès-verbal de la séance du mercredi 09 juillet 2025.

Publié le 2 9 SEP. 2025



ID: 031-213100662-20250924-CCAS2025022-DE

ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

> ARRÊTE le procès-verbal de la séance du mercredi 09 juillet 2025 ;

- MENTIONNE QUE la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.
- > DONNE MANDAT à Monsieur le Président pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces s'y rapportant

Le Président,

Cédric MAUREL